

# PF FLORET-PECH ALBERTVILLE

295 Chemin du Chiriac

73200 ALBERTVILLE

Tel : 04.79.32.43.55

Fax :

SAR au capital de 50 000,00 € Euros

RCS : 378900963 Albertville

SIRET : 37890096300059

APE : 9603Z

N° intracommunautaire : FR 59 378900963

N° d'habilitation : 23-73-0035 N° ORIAS : 07 024 180

Responsable légal : PECH Sylvain

Décès à l'hôpital de Chambéry

Mise en bière à la chambre mortuaire de Chambéry

Inhumation dans un cimetière de Chambéry

MAIRIE DE CHAMBERY  
Pl. de l'Hôtel de Ville

73000 CHAMBERY

ANNEXE A L'ARRÊTE DU 23 AOÛT 2010.

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

DEVIS N° 0000019387

(Document émis en Euro)

Code client :

Date: 15/06/2024

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT		
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC	
1- PREPARATION/ORGANISATION DES OBSEQUES									
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la mairie, de la police, des représentants du culte, frais de dossier,...)	162,50	195,00	Réalisation de 0 faire-part Compositions florales Plaques et articles funéraires			Vacation de police Publication d'avis dans la presse			
			Soins de conservation Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile Toilette mortuaire : Préparation et habillage du défunt						
			CHAMBRE FUNERAIRE (ou maison funéraire ou funéraire ou alhénée) Frais d'admission Frais de séjour en case réfrigérée Frais de séjour en salon de présentation						
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)			

(\*) Prestations non prévues par l'arrêté du 23 Août 2010

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
2- TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIÈRE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu Mise à disposition d'un véhicule funéraire avec son équipe Housse mortuaire								
	Forfait de transport Transport pour 60 km aller/retour	209,09 120,00	230,00 132,00					
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
3- CERCUEIL ET ACCESSOIRES								
Cercueil CERCUEIL PIN BRUT forme parisienne en pin - 4 poignées couverte étanche - plaque d'identité Plaque d'identité apposée sur le cercueil Capiton	645,83	775,00	Emblème civil/religieux placé sur le cercueil ou l'urne					
Autres (*) Mise en bière	104,17 133,33	125,00 160,00	Autres (*)			Autres (*)		
4- MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL								
Personnel								
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
5- TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIÈRE (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu								
Véhicule funéraire								
Forfait de transport Transport pour 0 km aller/retour								
Personnel								
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
<b>6- CEREMONIE FUNERAIRE</b>								
Véhicule funéraire (cortilard ou véhicule de cérémonie ou fourgon mortuaire)	172,73	190,00						
Personnel (dont 4 porteurs)	350,00	420,00	Mise à disposition d'un maître de cérémonie Registre de condoléances			Frais de culte Taxes municipales pour convoi		
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
<b>7- INHUMATION</b>								
Personnel pour inhumation						Taxes municipales pour inhumation		
Creusement et comblement de fosse	784,00	784,00						
Le cas échéant : Ouverture / fermeture de caveau Démontage / montage du monument funéraire			Fourniture d'un caveau Autres travaux de marbrerie					
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
<b>8- CREMATION</b>								
Crémation						Taxes municipales pour crémation		
Personnel pour crémation								
Fourniture d'une urne avec sa plaque								
Le cas échéant : Scellement sur un monument funéraire Dépôt de l'urne dans un columbarium Inhumation de l'urne			Conservation de l'urne au crématorium Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature)					
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		

(\*) Prestations non prévues par l'arrêté du 23 Août 2010

Validité de devis : 1 mois

Je soussigné(e) demeurant                    déclare avoir le droit de pouvoir aux funérailles de M. :  
en qualité de Conjoint

TOTAL hors taxes :                    2681,65  
TVA :                                        329,35  
TOTAL toutes taxes comprises :    3011,00

Bon pour accord

Signature :

Vous avez été reçu par *Marjorie GIRARD*

- \* Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales :
  - Les règles et les entreprises ou associations habilitées doivent faire mention dans leur publicité et leurs imprimés de leur forme juridique, de l'habilitation dont elles sont titulaires et, le cas échéant, du montant de leur capital. (article L.2223-32 abrogé)
  - Aucune majoration ne peut être perçue à aucun titre et par aucun intermédiaire sur les concessions dans les cimetières, les taxes municipales et droits de toute nature. (article L.2223-34)
- \* Les prestations proposées doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires (mise à disposition permanente d'une documentation générale ; modalités d'étiquetage des cercueils proposés à la vente ; obligation d'établissement de devis gratuit et, en cas d'acceptation de celui-ci, d'un bon de commande)

### CONDITIONS DE VENTE

# PF FLORET-PECH ALBERTVILLE

295 Chemin du Chiriac

73200 ALBERTVILLE

Tel : 04.79.32.43.55 Fax :

SAR au capital de 50 000,00 € Euros

RCS : 378900963 Albertville

SIRET : 37890096300059 APE : 9603Z

N° intracommunautaire : FR 59 378900963

N° d'habilitation : 23-73-0035 N° ORIAS : 07 024 180

Responsable légal : PECH Sylvain

Décès à l'hôpital de Chambéry

Mise en bière à la chambre mortuaire de Chambéry

Crémation au crématorium de Chambéry

MAIRIE DE CHAMBERY  
Pl. de l'Hôtel de Ville

73000 CHAMBERY

ANNEXE A L'ARRETE DU 23 AOÛT 2010.

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

DEVIS N° 0000019386

(Document émis en Euro)

Code client :

Date: 14/06/2024

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT		
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC	
<b>1- PREPARATION/ORGANISATION DES OBSEQUES</b>									
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la mairie, de la police, des représentants du culte, frais de dossier,...)	162,50	195,00	Réalisation de 0 faire-part Compositions florales Plaques et articles funéraires			Vacation de police Publication d'avis dans la presse	25,00	25,00	
			Soins de conservation Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile Toilette mortuaire : Préparation et habillage du défunt						
			CHAMBRE FUNERAIRE (ou maison funéraire ou funérarium ou athénée) Frais d'admission Frais de séjour en case réfrigérée Frais de séjour en salon de présentation						
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)			

(\*) Prestations non prévues par l'arrêté du 23 Août 2010

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
2- TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIÈRE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu								
Mise à disposition d'un véhicule funéraire avec son équipe								
Housse normative								
Forfait de transport	209,09	230,00						
Transport pour 60 km aller/retour	120,00	132,00						
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
<b>3- CERCUEIL ET ACCESSOIRES</b>								
Cercueil	645,83	775,00	Emblème civil/religieux placé sur le cercueil ou Turme					
CERCUEIL PIN BRUT forme partiellement en pin - 4 poignées ouverture élastique - Plaque d'identité								
Plaque d'identité apposée sur le cercueil	104,17	125,00						
Capiton								
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
Mise en bière	133,33	160,00						
<b>4- MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL</b>								
Personnel								
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
<b>5- TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIÈRE (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu</b>								
Véhicule funéraire								
Forfait de transport								
Transport pour 0 km aller/retour								
Personnel								
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		

(\*) Prestations non prévues par l'arrêté du 23 Août 2010

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
<b>6- CEREMONIE FUNERAIRE</b>								
Véhicule funéraire (cortillard ou véhicule de cérémonie ou fourgon mortuaire)								
Personnel (dont 2 porteurs)	175,00	210,00	Mise à disposition d'un maître de cérémonie Registre de condoléances			Frais de culte Taxes municipales pour convoi		
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
<b>7- INHUMATION</b>								
Personnel pour inhumation						Taxes municipales pour inhumation		
Creusement et comblement de fosse								
Le cas échéant : Ouverture / fermeture de caveau Démontage / montage du monument funéraire			Fourniture d'un caveau Autres travaux de marbrerie					
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
<b>8- CREMATION</b>								
Crémation	824,00	824,00				Taxes municipales pour crémation		
Personnel pour crémation								
Fourniture d'une urne avec sa plaque	33,33	40,00						
Le cas échéant : Scellement sur un monument funéraire Dépôt de l'urne dans un columbarium Inhumation de l'urne			Conservation de l'urne au crématorium Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature)					
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		

Validité de devis : 1 mois

Je soussigné(e) demeurant déclare avoir le droit de pouvoir aux funérailles de M. . .  
en qualité de Conjoint

TOTAL hors taxes : 2432,26

TVA : 283,74

TOTAL toutes taxes comprises : 2716,00

Bon pour accord

Signature :

Vous avez été reçu par *Marjorie GIRARD*

- \* Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales :
  - Les règles et les entreprises ou associations habilitées doivent faire mention dans leur publicité et leurs imprimés de leur forme juridique, de l'habilitation dont elles sont titulaires et, le cas échéant, du montant de leur capital (article L.2223-32 abrogé)
  - Aucune majoration ne peut être perçue à aucun titre et par aucun intermédiaire sur les concessions dans les cimetières, les taxes municipales et droits de toute nature. (article L.2223-34)
- \* Les prestations proposées doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires (mise à disposition permanente d'une documentation générale ; modalités d'étiquetage des cercueils proposés à la vente ; obligation d'établissement de devis gratuit et, en cas d'acceptation de celui-ci, d'un bon de commande)

## CONDITIONS DE VENTE